

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N°	2026	031	15
----	------	-----	----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 26 mars 2026	L'an deux mille vingt-six, le 1 <sup>er</sup> avril à 20h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 26 mars 2026	<u>Etaient présents</u> : MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints,
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	M. BREHIER, MME RAFOUJAUULT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, M. COUTURIER, MME CAILLON, M. PAYEN, M. WERLE, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PICARD, MME VINCENT, M. GONCALVES et M. GOUSSEFF, formant la majorité des membres en exercice.
EN EXERCICE : 29	<u>Absents représentés</u> : MME PALA par MME DELAVOIX.
PRÉSENTS : 24	<u>Absents excusés</u> : M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES
VOTANTS : 25	<u>Absent</u> : M. CHATTAHI
	M. BREHIER a été élu secrétaire de séance.

**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET PRINCIPAL**  
**EXERCICE 2025**

M. PIERRON, Maire adjoint chargé des finances de la commune d'Egly, propose à l'assemblée de prendre connaissance du compte financier unique de l'exercice 2025 qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées.

**M. PIERRON demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.**

**Le Conseil Municipal,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU l'instruction comptable M57,**

**CONSIDÉRANT** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion par dérogation législative et réglementaire régissant ces documents,

**CONSIDÉRANT** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan,

**CONSIDÉRANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

**AYANT ENTENDU** l'exposé de M. PIERRON sur le compte financier unique,

**Après en avoir délibéré, à 24 voix POUR et 1 ASBTENTION,**

**APPROUVE** le compte financier unique principal 2025, arrêté en réalisation comme suit :

		<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total Cumulé</b>
Recettes	Recettes réalisées (A)	6 681 939,16 €	772 478,31 €	7 454 417,47 €
	Restes à réaliser recettes (B)		388 660,00 €	388 660,00 €
Dépenses	Dépenses réalisées (C)	5 609 034,11 €	1 603 735,47 €	7 212 769,58 €
	Restes à réaliser dépenses (D)		22 951,79 €	22 951,79 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (E=A-C)	1 072 905,05 €	-831 257,16 €	241 647,89 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (F)	4 307 375,37 €	-366 864,63 €	3 940 510,74 €
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit (G=E+F)	5 380 280,42 €	-1 198 121,79 €	4 182 158,63 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (H=B-D)		365 708,21 €	365 708,21 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit (E+G+H)	5 380 280,42 €	-832 413,58 €	4 547 866,84 €
	Affectation 1068		835 000,00 €	
	Excédent de fonctionnement reporté (002)	4 545 280,42 €		

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte

tenu de la réception en

Sous-Préfecture le : 08/04/2026

et de la publication le : 08/04/2026

Le Maire



Benoît FRIMON-RICHARD



Pour extrait conforme

Le Maire d'Egly

Benoît FRIMON-RICHARD